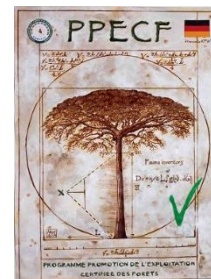




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORÊTS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Identification d'Essences à Haut Potentiel de Valorisation (EHPVAL)

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C147	Tous	Gembloux Agro Bio Tech	200	12/12/18	7/02/19	48 mois	17/05/23
Contribution PPECF € : 199 375			Budget total € : 260 525			TdR C147	

Principaux résultats attendus

Le projet ambitionne de réduire les prélèvements sur des essences « classiques » dont la régénération n'est pas garantie. Il s'articulera autour de quatre axes :

- sélection d'essences candidates sur la base de leurs structures de population (indicateurs de la régénération), de leur dynamique des populations, des données dendrométriques (morphologie) et des données bibliographiques (composés chimiques) ;
- création d'une data base des molécules présentes dans les produits ligneux connexes issus du sciage et identification des usages potentiels ;
- caractérisation des propriétés physiques, technologiques et de durabilité naturelle du bois des essences considérées ;
- identification des contraintes techniques et commerciales et proposition de solutions pour que la transformation de ces essences soit économiquement viable.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

Dans le Bassin du Congo, un peu moins de 5 millions d'hectares sont certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC). La traduction des 10 principes du FSC en standards régionaux précise que le gestionnaire doit maintenir les capacités de production des écosystèmes forestiers (indicateur 5.1.2). Dans cette optique, un taux de prélèvement est calculé pour chaque essence afin d'assurer la reconstitution du stock forestier au cours d'une rotation (entre 25 et 30 ans selon le plan d'aménagement). Bien que ce taux soit censé garantir la pérennité des ressources (critère 5.6), il n'est calculé que sur une seule rotation et une valeur inférieure à 100 % est tolérée par les législations forestières actuelles. Or le faible taux de régénération de certaines essences ne permet pas la reconstitution du stock à long terme et l'on assiste à une perte importante du potentiel de production de certaines essences forestières. Cette perte est très préoccupante pour deux raisons principales. Premièrement, la biodiversité forestière s'en trouve menacée car le cortège floristique et faunistique associé aux espèces exploitées est perturbé. Deuxièmement, elle met en péril la viabilité économique des entreprises.

L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) est à ce titre très interpellant. Les conséquences sont multiples : (i) il en résulte une diminution des superficies certifiées, (ii) cet abandon questionne un modèle de concession jugé « exemplaire » pendant deux décennies, (iii) il ouvre la porte à des pratiques d'exploitation non durables. Il est donc extrêmement urgent de garantir la viabilité des concessions forestières au-delà de la première rotation. Pour ce faire, il convient de valoriser mieux et plus d'essences.

Parmi les options de valorisation, figure deux possibilités majeures : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les coproduits actuellement non utilisés par l'industrie du bois. Cette chimie « fine » du bois peut cibler des marchés de niche et se caractériser par la production de petits volumes à haute, voire très haute valeur ajoutée (par exemple production de pycnogenol, un antioxydant naturel extrait des écorces de pin maritime). Une telle filière peut s'intégrer de manière harmonieuse dans la filière bois, en s'insérant

dans la chaîne de valorisation existante et sans perturber la valorisation des autres coproduits. En Europe, ce secteur est en plein essor (voir par exemple le projet EXTRA FOR EST). Vouloir le développer en Afrique est une évidence compte tenu de la diversité des molécules présentes dans les arbres tropicaux.

En conséquence, le présent projet vise à identifier et à valoriser des essences à haut potentiel, tant sur le plan ligneux qu'en termes d'extraction de biomolécules à haute valeur ajoutée. L'objectif est donc d'augmenter la liste des essences commerciales actuelles et de diversifier les produits en mettant l'accent sur des essences dont l'exploitation est rentable économiquement et dont la régénération garantit la pérennité de la ressource. Ce faisant, le projet ambitionne

[Lire la suite](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Face aux pressions environnementales et économiques, les forêts du bassin du Congo sont de plus en plus vulnérables. Sans une valorisation durable de ses produits, une part des forêts sera probablement convertie pour une occupation des terres plus rentables, telles que l'agriculture et l'élevage, sources de 75% de la déforestation actuelle (d'après la FAO, 2002).

Or, parmi les nombreuses centaines d'essences présentes dans les forêts du bassin du Congo, seules quelques dizaines d'essences sont exploitées industriellement. La gestion durable de ces essences et les risques d'illégalité des bois exercent une forte pression sur ces essences traditionnelles, jusqu' à compromettre la viabilité du modèle « concession » certifiée.

En effet, depuis le début des années 2010, on observe un ralentissement dans la dynamique de la certification, et on assiste même aujourd'hui à un net recul du fait du changement de mains de plusieurs concessions (entreprises européennes qui vendent leurs actifs à des entreprises asiatiques, la plupart du temps), ce transfert trouve ses explications dans plusieurs causes internes et externes dont une sous-valorisation des bois certifiés sur les marchés exports où les acheteurs acceptent de payer difficilement, plus cher du bois certifié.

Il y a donc nécessité d'une réflexion continue sur l'exploitation forestière en Afrique centrale, [2ème employeur après la fonction publique] dans une prospective stratégique de maintien des couverts forestiers, en misant sur le secteur privé, en y intégrant différentes thématiques phares qui font partie du cadre logique du PPECF II (appui à la certification forestière, à la communication sur son impact socio-environnemental, essences à promouvoir, nouvelles règles de commercialisation (nouvelles règles fiscales incitatives, optimisation des coûts logistiques, usages multiples [et probablement superposées]) des espaces forestiers, la recherche de nouveaux marchés, etc.), dans une Afrique qui va doubler sa population, dans les trente années à venir.

Parmi les options de valorisation, figure deux possibilités majeures : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les coproduits actuellement non utilisés par l'industrie du bois. Cette chimie « fine » du bois peut cibler des marchés de niche et se caractériser par la production de petits volumes à haute, voire très haute valeur ajoutée (par exemple production de pycnogenol, un antioxydant naturel extrait des écorces de pin maritime). Une telle filière peut s'intégrer de manière harmonieuse dans la filière bois, en s'insérant dans la chaîne de valorisation existante, sans perturber la valorisation des autres coproduits. En Europe, ce secteur est en plein essor (voir par exemple le projet EXTRA FOR EST). Vouloir le développer en Afrique est une évidence compte tenu de la diversité des molécules présentes dans les arbres tropicaux. Enfin cette nouvelle filière, et ferait muter, une nouvelle fois, le métier d'exploitant forestier, vers des produits à très forte valeurs ajoutées qui ne subiraient pas les coûts prohibitifs d'une logistique liée au transport des grumes ou de sciages.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des Avis de	C282 & C283	Gembloux Agro-Bio T. & FRMi	Tous	145 082 +8 190	145 082 +8 190

Quelques références utiles

Veuillez consulter l'item 2.7.1a : Tests d'emplois (8 essences de promotion)

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Essence](#), [chimie](#), [potentiel](#), [valorisation](#), [biodiversité](#), [faune](#), [durabilité](#)]